

Notre zone d'intervention



CONTACT



03 23 97 56 59



idec.crt38@ch-lenouvion.fr



Du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h et de 12h30 à 16h30



En cas d'urgence vitale,
contactez directement le 15
SAMU



TÉMOIGNAGE

“Le CRT m’a permis de me sentir moins isolée et de sécuriser mon logement avec un système de téléassistance. J’ai moins peur en cas de chute et cela me permet de rester chez moi.”

Cécile, bénéficiaire d'un CRT

Centre de Ressources Territorial n°38



Nos missions

Permettre aux personnes âgées (min. 60 ans) de vieillir chez elles le plus longtemps possible grâce à un accompagnement renforcé à domicile.

A domicile

→ Une meilleure coordination des intervenants en lien avec l'aidant : services d'aide et de soins à domicile, médecins traitants et spécialistes...

→ Des solutions pour adapter et sécuriser son logement : téléassistance, service d'astreinte...

→ Une réponse aux besoins du quotidien : présence au domicile en complément des heures de lien social, soutien des aidants, aides dans les démarches administratives...

→ Un soutien pour accompagner les accidents de la vie et anticiper les retours à domicile suite à une hospitalisation.

Près de chez soi

→ Des activités physiques adaptées, des animations, des groupes de parole, en lien ou non avec un EHPAD partenaire.

→ Des solutions de soutien et de répit pour les aidants.

Le CRT, c'est :

- ✿ La formation de professionnels pour une amélioration des pratiques professionnelles.
- ✿ Des actions de prévention et d'éducation à la santé (téléconsultations, dépistages, consultations de spécialistes...)
- ✿ La sécurisation du domicile.
- ✿ Une coordination renforcée des dispositifs de ville.
- ✿ La lutte contre l'isolement par le biais d'ateliers, d'animations, de sorties...



Le CRT s'adresse à toutes les personnes âgées du territoire et leurs aidants.

Une équipe de professionnels à votre service

Notre Centre de Ressources Territorial s'appuie sur une équipe de coordination composée :

- d'une cheffe de projet ;
- d'un médecin coordonateur ;
- d'une infirmière coordinatrice.

Les ressources suivantes sont mobilisées en fonction des besoins des usagers, sur base des partenariats établis avec les établissements partenaires : animateur, diététicien, psychologue, enseignant en activité physique adaptée, aide médico-psychologique, ergothérapeute, assistante sociale, astreinte de nuit...

Votre interlocuteur privilégié sera l'infirmière coordinatrice.

Une évaluation de vos besoins sera faite par l'équipe, qui donnera lieu à **un plan d'accompagnement individualisé** en interaction avec les professionnels du territoire.